



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## droits des femmes

Question écrite n° 9124

### Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

### Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre des droits des femmes porte-parole du Gouvernement se compose de 15 collaborateurs et de 4,5 chargés de missions au 1er janvier 2013.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dhuicq](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9124

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Droits des femmes

**Ministère attributaire :** Droits des femmes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6218

**Réponse publiée au JO le :** [29 janvier 2013](#), page 1073